

REGLEMENT – Trophée Formule Renault Classic 2024

VISA C27 - 2024 en date du 09/01/2024

AVENANT N°1 - REGLEMENT TECHNIQUE 2024

Modifications au 15 avril 2024

7 -4 Roues et pneumatiques Catégorie : Formule Renault Atmo 1721

Jantes largeurs : largeurs : 6" ou 7" à l'avant et 9" à l'arrière

A la suite de problèmes de stocks rencontrés par AVON sur la fourniture des pneus, en cas de non-disponibilité des pneus, il sera possible de se fournir en pneus de Marque HOOSIER exclusivement auprès de l'Opérateur du Trophée selon les spécificités suivantes :

Formule Renault 1721 exclusivement :

Hoosier Art.	Description	Type
43370R55A	20.5X 7.0R13 R55A	Slick Avant
43380R55A	22.5X 8.0R13 R55A	Slick Arrière
43359S	200/540R13 S	Slick Arrière
44442W3	20.5X7.0R13 W3	Pluie Avant
44443W3	22.5X8.0R13 W3	Pluie Arrière
44330W3	200/540R13 W3	Pluie Arrière



2 qualités de produit et tailles différentes sont autorisés pour les roues Arrières afin de couvrir tous les types de châssis éligibles. Toutefois il est précisé que les 200/540R13 sont toujours à privilégier.

Il est obligatoire que chaque pneu présente sur son flanc un marquage spécifique opéré par le fournisseur. En cas d'absence le concurrent pourra être déclaré non conforme et s'exposer à une sanction sportive de la part du collège des commissaires sportifs.

Les commandes devront obligatoirement être passées sur le site officiel www.hvmracing.fr au minimum 15 jours avant l'épreuve. Ils seront livrés sur le circuit et montés par le Partenaire SODIPNEU.

Tout le reste mentionné dans l'article 7 s'applique en l'état.

Tout le reste mentionné dans les Règlements Sportif et Technique du Trophée, restent en l'état.